

**Discours  
de  
Patrick Devedjian**

**Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine**

**Séance publique du vendredi 11 décembre 2015**

**Vote du Budget 2016 du Département des Hauts-de-Seine**

Mes chers collègues,

Notre Assemblée examine aujourd'hui 23 rapports, dont les projets de budget primitif pour 2016 du budget principal, des deux budgets annexes et des trois établissements départementaux à prix de journée.

Sur le fond, nos grands objectifs budgétaires restent inchangés par rapport aux années précédentes, et vous les connaissez.

Il s'agit :

- D'adopter une gestion saine, maîtrisée, de nos dépenses de fonctionnement ;
- De préserver la qualité de services offerts aux Alto-Séquanais ;
- De lancer des investissements ambitieux qui favorisent l'attractivité et l'emploi ;
- D'opter pour une pression fiscale faible sur notre territoire. Ce budget primitif prévoit de maintenir le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 7,08 % (taux qui reste inchangé depuis 7 ans - c'est le plus bas de France, après Paris).

**Ces vertus cardinales, faites de rigueur et d'ambition, je les ai toujours revendiquées et parfaitement assumées. Et l'on voit bien à quel point cette ligne de conduite nous permet de tenir bon, dans un contexte très dégradé pour les collectivités.**

Car nous devons faire face à des contraintes drastiques (et le mot est faible) :

- D'abord l'explosion de la péréquation : elle augmente de 21 M€ cette année, pour un montant total de plus de 351 M€ (c'est bien plus que notre masse salariale...).

Un principe douteux, voire immoral, lorsqu'il devient une incitation ou pire, un moyen, pour certaines collectivités bénéficiaires, de poursuivre leur gabegie sur le dos des bons élèves ! Gabegie qui a d'ailleurs été pointée du doigt cette année par des rapports accablants de juridictions financières.

- Seconde contrainte de taille, la baisse des dotations de l'Etat : la DGF recule de près de 46 M€ dans les Hauts-de-Seine (soit une baisse de 24 % par rapport au budget 2015).

- Troisième contrainte forte : l'augmentation des allocations individuelles de solidarité (en hausse de 10 M€). Depuis 2011, le reste à charge du Département sur ces allocations a progressé de 40 % !

**Une collectivité bien gérée peut conserver les moyens de sa politique. C'est ce que nous continuerons à faire en 2016.**

Face aux difficultés d'un Etat qui reste englué dans une crise économique majeure, nous sommes, encore plus qu'hier, en 1<sup>ère</sup> ligne pour assumer notre cœur de métier : la solidarité. Le budget qui vous est soumis, et que Pierre-Christophe Baguet vous présentera dans quelques instants, consacre, en fonctionnement, plus de 865 M€ au secteur social, dont près de 177 M€ pour les allocations RSA (en hausse de 5 % par rapport à l'année dernière).

Nous poursuivons aussi nos objectifs ambitieux d'investissements : près de 569 M€, qui concernent notamment :

- La construction et la rénovation des collèges (près de 70 M€),
- La voirie (68 M€),
- Les transports (36 M€),
- La culture (64 M€),
- L'habitat et la rénovation urbaine (45 M€).

Je précise que pour financer ses investissements, le Département n'a pas eu recours à de nouveaux emprunts pour ces deux derniers exercices (en dehors de la consolidation cette année de 2 contrats signés en 2009 et 2011). Nous sommes le Département le moins endetté d'Ile-de-France.

Cette situation financière saine a une nouvelle fois été saluée par l'agence de notation Standard & Poor's au mois de novembre. Standard & Poor's qui qualifie de « très forte » la gouvernance et la gestion financière des Hauts-de-Seine.

Ces choix budgétaires s'accordent avec ce que les concitoyens ne cessent d'exprimer : ils disent leur ras-le-bol, notamment fiscal (on peut les comprendre). Ils veulent des politiques territoriales efficaces, cohérentes, soucieuses de la bonne utilisation de l'argent public. Ils souhaitent vivre dans des territoires attractifs. Ils réclament un juste retour sur investissement en quelque sorte, de l'argent qu'ils nous confient. Je crois que ce n'est pas trop demander !

Voilà en quelques mots, mes chers collègues, le cap budgétaire que je présente ce matin à notre assemblée.